Routes et paysages : pour une position nuancée

Autor(en): **Monot, Pierre-Etienne**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **59 (1986)**

Heft 5

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Routes et paysages: pour une position nuancée

Dans le présent numéro, l'on trouvera un article fouillé qui traite de la construction des routes et de la protection du paysage. C'est un thème d'actualité, les polémiques à ce sujet sont loin d'être éteintes: la lutte contre le «bétonnage du paysage» est presque devenue une tarte à la crème, tant sont intransigeantes les positions de certains milieux nostalgiques d'une Suisse idyllique qui n'a jamais existé que dans les rêveries de quelque promeneur solitaire.

Néanmoins, il est vrai que, depuis vingt-cinq à trente ans, l'on a assisté à une multiplication des atteintes brutales aux paysages qui nous sont chers; en de nombreux endroits, il eût été possible, par une démarche plus sensible et plus créative, de limiter les dégâts, et sans vouloir en revenir au tracé des ânes, trouver une meilleure insertion des routes dans nos campagnes. Par ailleurs, on ne sera pas en peine de citer de nombreux exemples où la route a structuré et magnifié le paysage: il suffit de penser à l'ancienne route sur le versant sud du col du Gothard, dont les lacets exaltent la combe sauvage dans laquelle ils s'inscrivent; ce n'est là qu'un exemple.
L'intérêt de cet article, c'est qu'au travers d'une argumentation de qualité et d'une illustration abondante, il débouche sur des conclusions nuancées, qui n'impliquent pas le rejet et la condamnation absolue de tout ce qui a été fait depuis vingt-cinq ans en matière de routes. Il a bien fallu absorber la croissance tumultueuse du trafic privé consécutif au développement socio-économique de notre pays, et il est certain que si l'aménagement du réseau routier n'avait pas suivi la croissance du trafic, les coûts sociaux en auraient été très lourds, notamment en terme d'accidents, de blessés et de tués.

Il convient aujourd'hui de terminer ce qui doit l'être et de combler les lacunes existantes (nous pensons en particulier à l'achèvement de la N1 entre Yverdon et Morat). Mais il faudra dorénavant consacrer autant d'efforts et d'argent à la sauvegarde du paysage, des terres agricoles et de l'environnement que l'on en a investi dans la construction du réseau routier depuis 1960. Il faudra aussi réparer un certain nombre d'erreurs et corriger en certains lieux des tracés trop arbitraires. Bref, le travail ne manquera pas pour réparer ce qui peut l'être. On est donc en droit d'attendre de nos hommes politiques des engagements fermes dans ce sens, sous peine de voir se développer des réactions de rejet intransigeant de toute amélioration routière.

Pierre-Etienne Monot, rédacteur.

Sommaire

Assemblée générale de l'USAL: bienvenue à Lausanne le 24 mai 1986 — 3

Construction des routes et protection du paysage, par Hans Weiss — 4

Renseignements techniques et commerciaux — 13

Photo couverture:
Construction des routes et protection des paysages: un thème important, qui fait l'objet d'un long article dans le présent numéro.

habitation

Revue de Suisse romande pour le logement, l'architecture, l'urbanisme, l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement.

Edition
section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, rue Clos-de-Bulle 8, 1004 Lausanne.

Bureau de la section romande
Bernard Vouga, architecte, Lausanne, président
René Gay, Genève, vice-président
Pierre Liniger, Lausanne, secrétaire
Adriano Rizzetto, Lausanne, caissier

Rédaction
Pierre-Etienne Monot, architecte EPF-L, enseignant à l'EAUG,
rue Cité-Derrière 15, 1005 Lausanne,
tél. (021) 22 51 49.

Comité de rédaction
Président: B. Vouga.
Membres: MM. R. Gay, P. Gilliand.

Administration et publicité
Avenue de Tivoli 2, 1007 Lausanne
Chèques postaux 10-6622-9, tél. 021/20 41 41

Diffusion
La revue *HABITATION* est l'organe officiel des sociétés coopératives d'habitation affiliées à l'USAL Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, du Groupe de Suisse occidentale et du Groupe du Valais, de l'ASPAN (Association suisse pour l'aménagement national), de la FAS (Sections romande et genevoise de la Fédération des architectes suisses)

Abonnement
Suisse: Fr. 29.– par an. Etranger: Fr. 42.–.
Prix du présent numéro: Fr. 3.40.
Chèques postaux 10-6622-9.